

R14 - Vich - Bâtiment Multifonction - À DEUX C'EST MIEUX

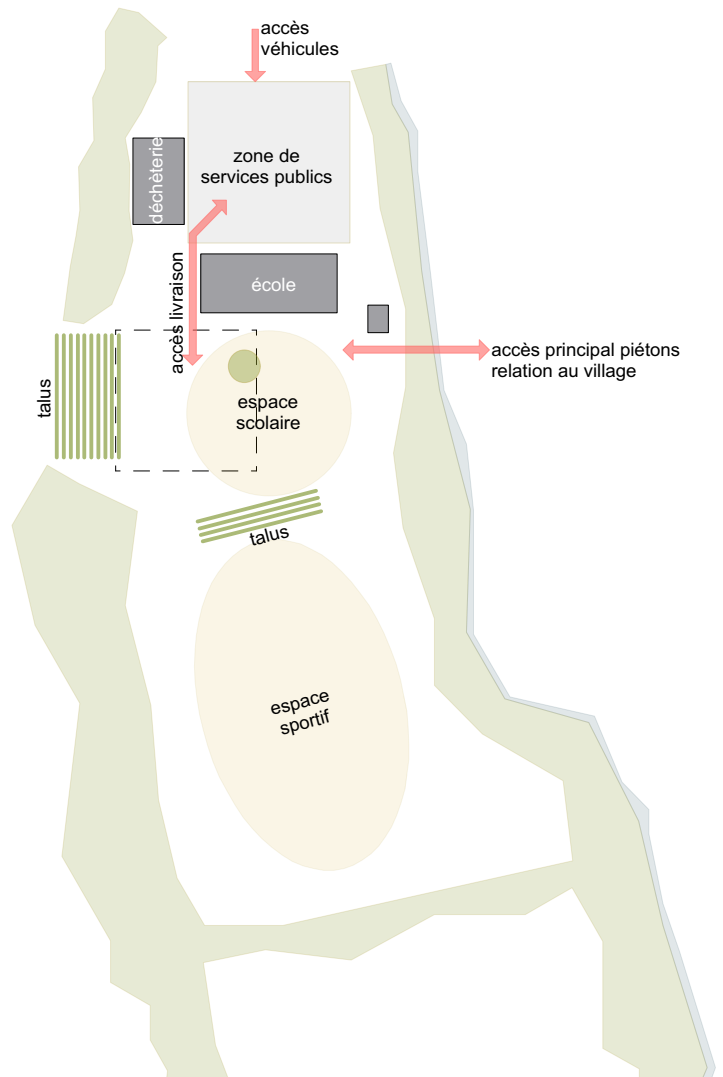
Site et contexte

La parcelle est située en bordure sud-ouest du village de Vich, le long de la rivière Serine. Elle est constituée d'un grand terrain plat, probablement dû aux diverses évacuations et remblayages de matériaux lors de la construction de l'autoroute A1. Bordée de cordons boisés fournis, elle constitue un fond de vallon ouvert sur le grand paysage en direction du Lac et des Alpes. L'école, principale construction du site, est accompagnée de la déchèterie qui occupe la partie nord de la parcelle.

L'ensoleillement, les dégagements visuels, ainsi que la prédominance végétale et arborée lui confèrent un aspect propre à accueillir des activités communautaires relatives à la vie du village. La construction d'un bâtiment multifonctionnel renforcera le rôle de pôle communautaire et l'attractivité de du lieu.

Les accès sont clairement définis et les cheminements piétonniers, depuis les parkings, sont sécurisés pour les usagers de l'école et de la future UAPE. La relation de proximité au village est favorable à la mission sociale et culturelle d'un bâtiment multifonctionnel réunissant des usages tant scolaires que communautaires (sociétés locales par ex.).

Les valeurs intrinsèques de la parcelle doivent rester pérennes et le développement d'un projet doit lui garantir le renforcement et la mise en valeur de ses qualités. A ce titre, les aspects paysagers du projet devront être traités avec soin afin d'offrir des espaces extérieurs et des prolongements aux locaux scolaires et communautaires en adéquation avec les qualités du site. L'impact de la nouvelle construction est mesuré. Une économie de moyen ainsi qu'une utilisation rationnelle du terrain permettent de garantir l'atteinte d'objectifs qualitatifs en terme d'implantation.

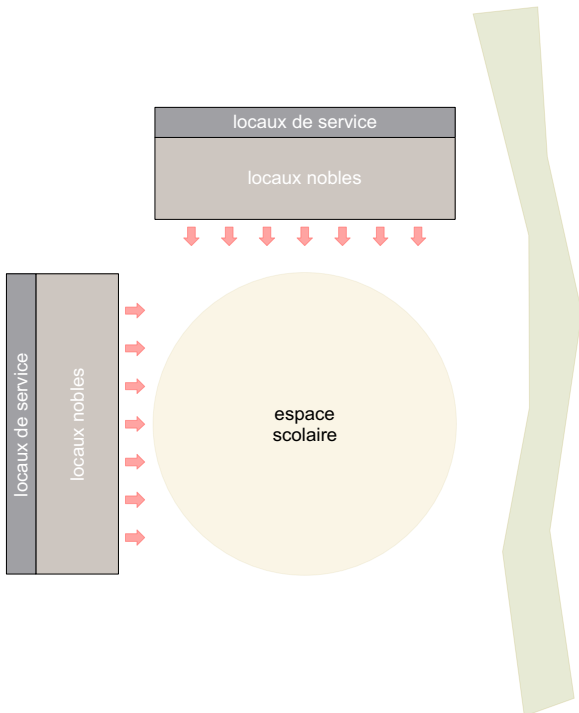


Programme et projet

La maîtrise du programme est l'outil clé d'un développement harmonieux du projet. Dans le cas d'espèce, le programme est simple – UAPE, cantine, salle polyvalente et locaux de service. La polyvalence est l'enjeu majeur de la réalisation du programme. Néanmoins, si l'enjeu est programmatique, il n'en est pas moins architectural.

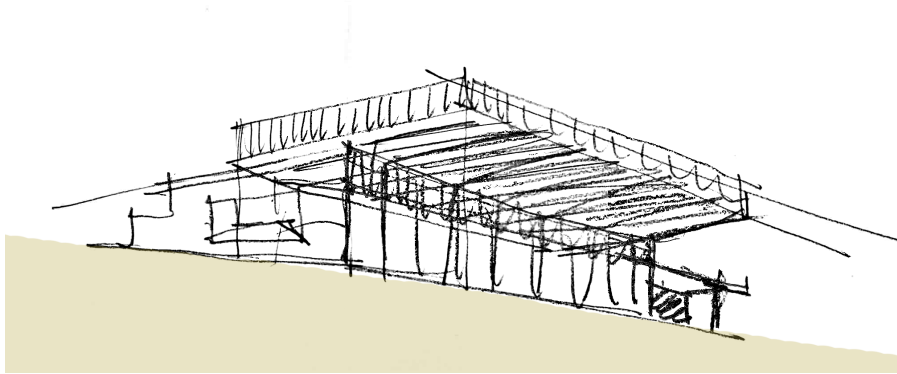
Le projet propose une architecture claire à l'identité propre et indépendante. Le site n'est pas sous l'influence architecturale des maisons historiques villageoises. Dans un contexte d'espace « neutre », le projet met en scène une relation au site dans une architecture de transparence spatiale et de rationalité constructive. Il est une nouvelle pièce dans la composition bâtie du site dialoguant avec l'école dans son implantation et dans la mise en valeur des aménagements extérieurs.

Les espaces intérieurs majeurs que sont l'UAPE, la cantine et la salle polyvalente s'orientent vers les prolongements naturels extérieurs et s'ouvrent sur le site sous un profond couvert. Les espaces de service et les circulations sont au contact avec le terrain et le talus ouest. La modularité des espaces principaux est assurée par un système porteur ponctuel poteaux/poutres. En tous lieux, le regard porte jusqu'à l'extérieur et la nature participe au projet.



Le parti architectural

Le projet est issu d'une idée simple, claire et directe. Il s'agit de s'abriter sous un grand toit, de vivre en transparence et de fédérer les activités du site autour d'un espace. Une grande modularité d'usage des espaces est assurée sous une toiture unique et plate qui donne une forte expression architecturale au projet. Cette toiture assure au volume une linéarité qui n'entre en concurrence ni avec le talus arrière ni avec la géométrie de l'école. Cette dernière, posée dans l'axe de l'espace principal, reste la pièce maîtresse du site. Avec cette toiture, le nouveau bâtiment exprime avec justesse l'aspect pavillonnaire du projet.

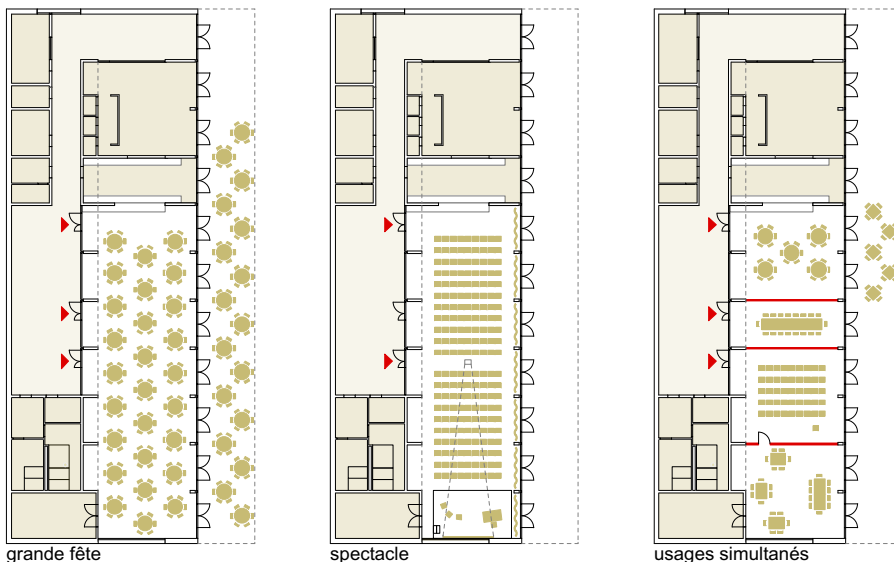


Notre méthode

Le processus de construction d'un ouvrage engage tous les acteurs du projet. Il s'effectue dans une situation précise et spécifique à chaque mandat. Nous travaillons dans le cadre d'un savoir faire constructif constitué par l'accumulation des compétences de chaque membre de notre équipe.

La stratégie de construction s'élabore à partir de couches successives que chaque acteur apporte tout au long du projet. Nous coordonnons ces savoirs et désirs accumulés et analysons les critères qui servent le projet.

Des procédures de contrôle sont mises en œuvre afin de garantir la qualité des prestations de chacun des partenaires et entreprises par l'établissement et le suivi d'une feuille de route du projet. Nous contrôlons les données, vérifions la fiabilité de l'information et donnons au Maître d'ouvrage les outils nécessaires à la validation des décisions en produisant des rapports circonstanciés sur l'état d'avancement des études et de la réalisation dans la perspective analytique « coûts, délais, qualité ».



Développement durable et énergie :

La construction durable, est une approche holistique. Notre démarche ne s'arrête pas à la mise en service du projet une fois construit mais prend en compte le cycle de vie complet du bâtiment. Nos réflexions en la matière se fondent sur trois axes principaux que sont la rationalisation des travaux de gros oeuvre, en particulier la structure, l'efficacité énergétique pour une faible consommation d'énergie, des choix de matériaux sains et durables.

L'isolation thermique répondra aux exigences de Minergie P avec des épaisseurs d'environ 20 à 30 cm selon la situation dans le bâtiment. Une telle enveloppe permettra le raccordement provisoire au mazout. Cependant, une dérogation pour la pose de panneaux solaires thermiques sera nécessaire.

L'utilisation de la future chaufferie centralisée permettra de garantir une production de chaleur entièrement renouvelable, répondant ainsi aux exigences de la loi sur l'énergie.

De par son orientation et la présence de son couvert Est, le bâtiment résout naturellement les principaux problèmes de surchauffe solaire. D'éventuelles protections solaires mobiles viendront compléter l'équipement si nécessaire.

Afin d'assurer une qualité de l'air, notamment en ce qui concerne le CO₂, une ventilation douce sera combinée avec une ventilation naturelle, cette dernière pouvant assurer un rafraîchissement nocturne au besoin.

La configuration du projet optimise l'éclairage naturel et minimise l'usage d'éclairage artificiel qui utilisera nécessairement la technologie LED.

Une installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture permettra de produire l'énergie électrique selon les exigences cantonales. Cette énergie renouvelable sera ainsi valorisée lors de l'occupation du bâtiment.

Si le Maître d'ouvrage le souhaite, le projet peut atteindre les objectifs de Minergie P-ECO.